

PROCES VERBAL
DE LA SEANCE PUBLIQUE
DU CONSEIL MUNICIPAL DU 26 MARS 2019
EN MAIRIE - SALLE DU CONSEIL MUNICIPAL

---oooOooo---

L'an deux mille dix-neuf et le vingt-six mars à dix-huit heures et trente minutes, le Conseil Municipal de la commune de L'ISLE SUR LA SORGUE s'est réuni dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Pierre GONZALVEZ, Maire.

Etaient présents :

M. Pierre GONZALVEZ, M. Daniel BELLET, Mme Marie-Laure COURBET, Mme Valérie CAPRON-CANILLAS, M. Alain OUDARD, Mme Ghislaine CORTINOVIS, M. Gérard GAILLARD, M. Ludovic GERMAIN, Mme Annie MEYNARD, M. Claude CLARETON, M. Marcel SERRE, Mme Jocelyne RAVET, Mme Solange OCCELLO-CHALON, Mme Marie LEGARS-LAVAURE, M. Denis SERRE, Mme Sabine PLANEILLE, M. Philippe ROUX, M. Jérôme CAPDEVILLE, Mme Valérie BASIN, Mme Giliane BENINCASA, Mme Eulalie RUS, M. Michel CANOVAS, Mme Brigitte BARANDON, M. Loïc ETIENNE, M. Emile CAVASINO, Mme Françoise SILVESTRE, Mme Catherine LEGIER

Formant la majorité des membres en exercice.

M. Julien LUCCHI donne pouvoir à M. Alain OUDARD, Mme Sabrina GIRARDEAU donne pouvoir à M. Emile CAVASINO, M. Alexis MARCHAND donne pouvoir à Mme Françoise SILVESTRE

Excusés :

M. Olivier COLLIGNON, Mme Brigitte THOMASSIN, M. Franck GIRARDEAU

Madame Sabine PLANEILLE est secrétaire de séance

Monsieur le Maire ouvre la séance et charge Monsieur BELLET de faire l'appel nominal.

Le quorum étant atteint, le Conseil Municipal peut délibérer.

Le procès-verbal du précédent conseil municipal est approuvé à l'unanimité

---oooOooo---

19-020 COMPTE RENDU DES DECISIONS

Rapporteur : Monsieur Pierre GONZALVEZ

Par délibération N° 18-057 du 22 juin 2018 parvenue en Préfecture le 2 juillet 2018 le Conseil Municipal a délégué au Maire le pouvoir de prendre les décisions relevant des compétences énumérées à l'article L.2122-22 du Code général des Collectivités Territoriales. Les décisions ont été transmises à Monsieur le Préfet de Vaucluse, pour contrôle de la légalité.

Conformément à l'article L.2122-23 du Code Général des Collectivités Territoriales, le Maire rend compte au Conseil Municipal des décisions prises.

LE CONSEIL MUNICIPAL

Vu le rapport de Monsieur le Maire
Décide d'entériner les décisions suivantes :

- En vertu de l'article L 2122-22 du Code général des collectivités territoriales et suivants et de l'article L2322

19-112	08/02/2019	Convention de mise à disposition à titre gracieux du gymnase Emile Avy par la Commune auprès de l'Association BCI Football
19-113	08/02/2019	Convention de mise à disposition gracieuse des gymnases Emile Avy, Jean Légier et Martin Luther King entre la Commune de L'Isle sur la Sorgue et l'Association BCI Football
19-114	08/02/2019	Convention de mise à disposition de locaux communaux à titre gracieux avec transfert de l'organisation du service sécurité incendie entre la Commune de L'Isle sur la Sorgue et l'Association Ip & Co
19-115	08/02/2019	Prestation d'animation et d'encadrement effectuée par Dire et Lire dans le cadre du Pass Vacances 2019
19-116	08/02/2019	Prestation d'animation et d'encadrement effectuée par Bento Christine dans le cadre du Pass Vacances 2019
19-117	08/02/2019	Prestation d'animation et d'encadrement effectuée par Pinney Sandra dans le cadre du Pass Vacances 2019
19-118	08/02/2019	Prestation d'animation et d'encadrement effectuée par Nicolas Fishing dans le cadre du Pass Vacances 2019
19-119	08/02/2019	Prestation d'animation et d'encadrement effectuée par Club Subaquatique Isois dans le cadre du Pass Vacances 2019
19-120	08/02/2019	Convention de mise à disposition de locaux communaux entre la Ville de L'Isle sur la Sorgue et l'Association EEDF - Sia Trets Garlaban
19-121	08/02/2019	Convention de mise à disposition de locaux communaux entre la Ville de L'Isle sur la Sorgue et l'école Marie Mauron
19-122	08/02/2019	Convention de mise à disposition de locaux communaux entre la Ville de L'Isle sur la Sorgue et Lou Martegue Surf Club
19-123	08/02/2019	Convention de mise à disposition de locaux communaux entre la Ville de L'Isle sur la Sorgue et la Société Nautique de la Calanque des Tamaris
19-124	08/02/2019	Prestation d'animation et d'encadrement effectuée par SCEA La Catherine dans le cadre du Pass Vacances 2019
19-125	08/02/2019	Prestation d'animation et d'encadrement effectuée par Echiquier Centre Vaucluse dans le cadre du Pass Vacances 2019
19-126	08/02/2019	Prestation d'animation et d'encadrement effectuée par Les Archers L'Islois dans le cadre du Pass Vacances 2019
19-127	08/02/2019	Prestation de service entre le Centre de Vacances Le Melezin d'Orcières et la Commune de L'Isle sur la Sorgue dans le cadre des activités de l'Accueil Jeunes (4 507,20 euros 1 semaine pour 18 personnes)
19-128	11/02/2019	Avenant n°9 au marché AO 15-01 de fourniture pose et maintenance de matériel d'automatisme de parking de la ville de L'Isle sur la Sorgue
19-129	11/02/2019	Utilisation et mise à disposition du stand de tir de la Commune de L'Isle sur la Sorgue avec l'Office National de la Chasse et de la Faune Sauvage
19-130	11/02/2019	Convention de mise à disposition du gymnase Martin Luther King avec l'Association Arte Da Capoeira
19-131	12/02/2019	Convention d'accompagnement sur la définition et la création du label de territoire (label Excellence) avec la Société Ertenz Conseil
19-132	12/02/2019	Convention entre la Ville de L'Isle sur la Sorgue et l'Association Les Arts O Soleil pour l'organisation des artisanales de L'Isle du marché du bijou et

		du festival des métiers autour de la terre
19-133	20/02/2019	Convention d'autorisation de projection du film "Blue" dans le cadre de Document'Art Jeune Public lors de l'exposition "De l'archive à l'histoire, Howard Greenberg Gallery" organisée à Campredon Centre d'Art entre le 9 mars 2019 et le 9 juin 2019 (200,91 euros TTC)
19-134	12/02/2019	Convention de formation entre la Ville de L'Isle sur la Sorgue et l'organisme de formation For-Expert - Conduite d'une nacelle - (1 980 euros TTC pour 3 journées)
19-135	24/01/2019	Convention de mise à disposition de salle municipale avec la structure Ce Braco Intermarché
19-136	07/02/2019	Convention de mise à disposition de salle municipale avec l'Association Saint Jean Demain
19-137	07/02/2019	Convention de mise à disposition de salle municipale avec l'Association SPA Vaclusienne
19-138	07/02/2019	Convention de mise à disposition de salle municipale avec l'Association L'Agendair
19-139	15/02/2019	Attribution du marché de prestation de numérisation de la Tour d'Argent et du bâtiment adjacent pour la Ville de L'Isle sur la Sorgue
19-140	18/02/2019	Convention de mise à disposition de locaux communaux à titre gracieux entre la Commune de L'Isle sur la Sorgue et l'Association Musical'Isle
19-141	18/02/2019	Convention de mise à disposition de locaux communaux entre la Commune de L'Isle sur la Sorgue et l'Association Smile Bien-être et Danse
19-142	18/02/2019	Convention de mise à disposition de locaux communaux entre la Commune de L'Isle sur la Sorgue et Comédie du Sud (du 11 au 14 février 2019)
19-143	18/02/2019	Convention de mise à disposition de locaux communaux entre la Commune de L'Isle sur la Sorgue et l'Association Comédie du Sud (du 29 au 30 mars 2019)
19-144	18/02/2019	Convention de mise à disposition de locaux communaux à titre gracieux entre la Commune de L'Isle sur la Sorgue et l'Association Musical'Isle représentée par sa Présidente Mme Sarah Boggs
19-145	18/02/2019	Convention de mise à disposition de locaux communaux entre la Ville de L'Isle sur la Sorgue et La Compagnies des Petites Mains
19-146	18/02/2019	Convention de mise à disposition de locaux communaux entre la Ville de L'Isle sur la Sorgue et l'école élémentaire de René Char
19-147	18/02/2019	Convention de mise à disposition de locaux communaux entre la Ville de L'Isle sur la Sorgue et l'école primaire de Petit Palais
19-148	21/02/2019	Approbation de la convention d'audit et de conseil en aménagement du territoire pour la Commune de L'Isle sur la Sorgue (assistance technique et accompagnement juridique et fiscal du recensement et du recouvrement de la TLPE)
19-149	07/02/2019	Convention de mise à disposition de salle municipale avec la structure Caisse Locale Crédit Agricole
19-150	07/02/2019	Convention de mise à disposition de salle municipale avec l'Association Musemes (Salle ST JEAN)
19-151	07/02/2019	Convention de mise à disposition de salle municipale avec l'Association Musemes (Salle des Névons)
19-152	07/02/2019	Convention de mise à disposition de salle municipale avec la structure Ce Rousselot - Loto -(redevance 184,20 €)
19-153	20/02/2019	Convention de mise à disposition de locaux à titre gracieux avec le Secours Catholique
19-154	25/02/2019	Convention de formation entre la Ville de L'Isle sur la Sorgue et l'organisme de formation SI2P SE (26 et 27 février 2019) (979,20 euros TTC pour 1,5 journée)
19-155	25/02/2019	Convention de formation entre la Ville de L'Isle sur la Sorgue et l'organisme de formation SI2P SE (28 février et 1er mars 2019) (979, 20 euros TTC pour 1,5 jours)
19-156	08/02/2019	Contrat de cession de droit d'exploitation de spectacle avec l'Association Pulsabatouk pour un spectacle musical lors du carnaval
19-157	08/02/2019	Convention de prestation de service avec la Société Carbonnel Yohann pour une animation de structures gonflables et pêche aux canards lors du

		carnaval (600 euros TTC)
19-158	08/02/2019	Convention de prestation de services avec le DJ JM Munoz pour une animation musicale lors du carnaval (400 euros TTC)
19-159	08/02/2019	Convention de prestation de services avec l'Association Les ânes de Pernes pour une animation promenades en calèche lors du carnaval (300 euros TTC)
19-160	08/02/2019	Convention de prestation de services avec la Ferme de Billy-Billy pour un prêt de jeux en bois lors du carnaval
19-161	08/02/2019	Convention de prestation de service avec la Société Last Event pour une animation trampoline lors du carnaval (495 euros TTC)
19-162	19/02/2019	Réunion d'initiative locale - Convention de prestation de services avec Mme Andrée Brunetti (300 euros TTC)
19-163	27/02/2019	Prestation d'animation et d'encadrement effectuée par Les Filles de la Sorgue dans le cadre du Pass Vacances 2019
19-164	27/02/2019	Prestation d'animation et d'encadrement effectuée par La Voie des Fleurs dans le cadre du Pass Vacances 2019
19-165	27/02/2019	Utilisation du stand de tir de la Commune de L'Isle sur la Sorgue - Convention de mise à disposition avec la Commune de Roussillon
19-166	27/02/2019	Utilisation du stand de tir de la Commune de L'Isle sur la Sorgue - Convention de mise à disposition avec la Commune du Thor
19-167	14/02/2019	Maintenance des logiciels courrierlogik et deliblogik (3 177,53 euros H.T)
19-168	01/03/2019	Convention de mise à disposition de locaux communaux entre la Commune de L'Isle sur la Sorgue et la Cie Moulinette
19-169	01/03/2019	Convention de mise à disposition de locaux communaux entre le Commune de L'Isle sur la Sorgue et l'Association Musemes
19-170	01/03/2019	Convention de mise à disposition de locaux communaux à titre gracieux entre la Commune de L'Isle sur la Sorgue et l'Association Les Ateliers du Toucan
19-171	07/02/2019	Convention de mise à disposition de salle municipale avec la structure Majic Music
19-172	07/02/2019	Convention de mise à disposition de salle municipale avec la structure Majic Music
19-173	07/02/2019	Convention de mise à disposition de salle municipale avec l'Association Pose ton art
19-174	07/02/2019	Convention de mise à disposition de salle municipale avec l'Association Sonograf
19-175	11/02/2019	Convention de mise à disposition de salle municipale avec la structure Mission Locale du Luberon Pays des Sorgues et des Monts de Vaucluse
19-176	11/02/2019	Convention de mise à disposition de salle municipale avec la structure Euro Cycling Logistic
19-177		ANNULEE
19-178	04/03/2019	Convention de mise à disposition à titre gracieux du gymnase Emile Avy entre la Commune de L'Isle sur la Sorgue et l'Association Les Ateliers du Toucan
19-179	04/03/2019	Convention de mise à disposition à titre gracieux de locaux de l'école Lucie Aubrac avec l'Association Dire et Lire
19-180	05/03/2019	Convention relative à la réalisation d'un diagnostic d'archéologie préventive - M. MEIGNAN
19-181	04/03/2019	Concert du Shoeshiners Band dans le cadre du 11ème Festival de Cuivres de L'Isle sur la Sorgue avec l'Association Bleuétown le 4 avril 2019 (2 100 euros TTC)
19-182	06/03/2019	Utilisation du stand de tir de la Commune de L'Isle sur la Sorgue - Convention de mise à disposition avec la Commune de Châteauneuf de Gadagne
19-183	07/03/2019	Rémunération pour un atelier jeune public samedi 26 janvier 2019 durant l'exposition "Philippe Favier, Chine.S" à Campredon Centre d'Art (200 euros TTC)
19-184	07/03/2019	Rémunération pour un atelier jeune public samedi 1er juin 2019 dans le cadre de la semaine du développement durable durant l'exposition "De l'archive à l'histoire, Howard Greenberg Gallery" à Campredon Centre d'Art (150 euros TTC)
19-185	07/03/2019	Convention de formation "Formation mise à niveau Autocad » (850 euros

		<i>TTC pour 1 journée de formation pour 2 agents)</i>
19-186	07/03/2019	Convention de formation "Formation de base Autocad" (4 250 euros TTC pour 5 jours de formation pour 5 agents)
19-187	07/03/2019	Avenant n° 1 au marché AO 17-06 de maîtrise d'œuvre pour la restructuration de l'îlot de la Tour d'Argent
19-188	11/03/2019	Convention de mise à disposition à titre gracieux des terrains de jeux et des locaux du boulodrome Saint Gervais entre la Commune et l'Association Boule Dorée pour l'organisation du championnat de Vaucluse doublettes pétanque séniors mixtes
19-189	11/03/2019	Attribution du marché MP 19-01 : Etude pour la réalisation du schéma directeur des eaux pluviales de Saint Antoine de la Commune de L'Isle sur la Sorgue
19-190	11/03/2019	Attribution du marché MP 19-02 de prestations de service de soins de thanatopraxie et de transports avant mise en bière pour la Commune de L'Isle sur la Sorgue
19-191	12/03/2019	Avenant n°2 du MP 16-27 lot 1 relatif au marché de prestation d'hydrocurage et entretien des réseaux et équipements de la Commune de L'Isle sur la Sorgue
19-192	04/03/2019	Contrat à titre exceptionnel et transitoire pour une chambre à la Congrégation Mme Sophie HEUDHUIN (technicien de fouilles) (100 euros mensuels)
19-193	04/03/2019	Contrat à titre exceptionnel et transitoire pour une chambre à la Congrégation M. Sébastien FACHINETTI (technicien de fouilles) (100 euros mensuels)
19-194	04/03/2019	Contrat à titre exceptionnel et transitoire pour une chambre à la Congrégation Mme Sandy PARMENTIER (technicien de fouilles) (100 euros mensuels)
19-195	12/03/2019	Contrat pour un levé topographique des sondages sur le terrain "Les Terres de la Chapelle" à Velorgues (1 051,20 euros TTC)
19-196	12/03/2019	Convention relative à la réalisation d'une expertise architecturale M. et Mme GAUDY (expertise architecturale immeuble Raspail)
19-197	01/02/2019	Renouvellement de l'adhésion au réseau de l'association PREVIGRELE (3 450,25 euros)
19-198	12/02/2019	Contrat relatif à la réalisation d'un relevé topographique et à la mise à disposition de spécialistes en archéo-botanique pour la fouille de la Tour d'Argent (10 070,40 euros TTC)
19-199	07/03/2019	Convention d'occupation à titre gracieux de la salle du Sonographe entre la Commune et le Sonographe le 4 avril 2019
19-200	08/03/2019	Mise à disposition gracieuse d'un espace pour la participation de la Chorale de l'école de musique à la Saumanade du 25 mai 2019 à Saumane de Vaucluse
19-201	12/03/2019	Rectificatif de la décision des tarifs communaux 2019 suite à une erreur matérielle
19-202	12/03/2019	Prestation de service entre la Commune de L'Isle sur la Sorgue et Maj-Sanelis Provence (158,55 euros HT)
19-203	09/03/2019	Renouvellement de l'adhésion de la Ville à l'Agence pour le Développement Régional du Cinéma (ADRC) (200 euros annuels)
19-204	09/03/2019	Rémunération pour les animations pédagogiques à Campredon Centre d'Art durant l'exposition "De l'Archive à l'Histoire, Howard Greenberg Gallery" entre le 9 mars et le 9 juin 2019 (4 837 euros TTC)
19-205	19/02/2019	Convention de prestation de services entre France Sauvetage 84 pour assurer le poste de secours lors du Carnaval (200 euros)
19-206	05/03/2019	Convention de prestation de service avec la Société Carbonnel Yohann pour une animation manège enfantin lors du carnaval (500 euros TTC)

19-021 ACCEPTATION DU LEGS DE MADAME MONTELLY

Rapporteur : Monsieur Pierre GONZALVEZ

Le conseil municipal, à l'unanimité, décide d'accepter le legs tel que sus précisé, fait à la Ville par Madame Monique MONTELLY par testament du 5 juillet 2016 et d'autoriser Monsieur le Maire à entreprendre les démarches nécessaires auprès de l'office notarial SCP GINESTY SALESSES en

charge de la succession de Madame Monique MONTELLY née TRAMIER et à signer tous les actes afférents à l'acceptation de ce legs.

19-022 CONVENTION COMMUNALE DE COORDINATION DE LA POLICE MUNICIPALE DE L'ISLE SUR LA SORGUE ET DES FORCES DE SECURITE DE L'ETAT

Rapporteur : Monsieur Ludovic GERMAIN

Le conseil municipal, à l'unanimité, décide d'approuver la convention de coordination entre la police municipale et la gendarmerie nationale et autoriser Monsieur le Maire à signer ladite convention.

19-023 CONVENTION « CARTE TEMPS LIBRE » ET AVENANT ENTRE LA COMMUNE ET LA CAISSE D'ALLOCATIONS FAMILIALES DE VAUCLUSE

Rapporteur : Madame Jocelyne RAVET

Le conseil municipal, à l'unanimité, décide d'approuver la convention « carte temps libre » et son avenant à conclure entre la Commune et la Caisse d'Allocations Familiales à compter du 1^{er} janvier 2019 pour une durée d'un an et d'autoriser Monsieur le Maire ou son représentant à les signer.

19-024 MISE EN PLACE D'UN NOUVEAU PROJET EDUCATIF DE TERRITOIRE (PEDT) ET DE LA CHARTE QUALITE DU PLAN MERCREDI

Rapporteur : Madame Ghislaine CORTINOVIS

Le conseil municipal, à l'unanimité, décide d'approuver la mise en place d'un nouveau PEDT et de la charte qualité du plan mercredi et d'autoriser Monsieur le Maire à signer la convention relative à la mise en place d'un projet éducatif territorial 2019-2021 et la convention charte qualité plan mercredi 2019-2021.

19-025 PAIEMENT INDEMNITE D'UNE RUPTURE CONVENTIONNELLE AU BENEFICE DE M. BRUNO WERY

Rapporteur : Monsieur Alain OUDARD

Le conseil municipal, à l'unanimité, décide d'autoriser Monsieur le Maire à procéder au règlement de l'indemnité de rupture conventionnelle de M. Bruno WERY pour un montant de 6 198,80€ brut (six mille cent quatre-vingt-dix-huit euros et quatre-vingt centimes), et de procéder au paiement de la somme de 1 647,36€ (mille six-cent-quarante-sept euros et trente-six centimes) brut relatifs aux congés payés de l'agent et de charger Monsieur le Maire de l'exécution de la présente délibération et de l'autoriser à signer tous les actes administratifs éventuels nécessaires à la mise en œuvre de celle-ci.

19-026 DEPASSEMENT DU CONTINGENT D'HEURES SUPPLEMENTAIRES

Rapporteur : Monsieur Alain OUDARD

Le conseil municipal, à l'unanimité, décide d'autoriser à titre exceptionnel les agents de la collectivité, participant à l'organisation et au bon déroulement des événements sur le territoire communal sur les périodes de juin à octobre ainsi qu'aux scrutins électoraux, à dépasser le contingent mensuel de 25 heures supplémentaires et d'autoriser Monsieur le Maire à signer tous les actes administratifs nécessaires à la mise en œuvre de la présente délibération.

19-027 CREATION D'EMPLOIS POUR ACCROISSEMENT TEMPORAIRE ET SAISONNIER D'ACTIVITES

Rapporteur : Monsieur Alain OUDARD

Le conseil municipal, à l'unanimité, décide d'abroger par la présente délibération les délibérations n°18-038 du 15 mai 2018 et n°17-092 du 29 août 2017, D'autoriser Monsieur le Maire à recruter des agents contractuels visés supra pour exercer des fonctions correspondantes à des besoins liés à des accroissements temporaires d'activité pour une durée maximale de douze mois pendant une

même période de dix-huit mois, De fixer la rémunération des emplois pour accroissement temporaire d'activité sur le 1^{er} échelon de l'échelle C1 pour les emplois de catégorie C et sur le 1^{er} grade de catégorie B pour les assistants de conservation, D'autoriser Monsieur le Maire à recruter des agents contractuels visés supra pour exercer des fonctions correspondantes à des besoins liés à un accroissement saisonnier d'activité pour une durée limitée à 6 mois, compte tenu le cas échéant du renouvellement du contrat pendant une même période de 12 mois consécutifs.

de fixer la rémunération de ces emplois saisonniers sur les bases suivantes :

- pour les adjoints techniques sur 1^{er} échelon de l'échelle C1
- pour les ETAPS : 4^{ème} échelon de rémunération du grade d'Eduteur des Activités Physiques et Sportives
- pour les adjoints d'animation ayant le BAFA la rémunération est basée sur le forfait journalier suivant SMIC x 6,5 h x 10 % congés payés (71,71€ brut à ce jour) ; les personnels recrutés non encore détenteurs de l'ensemble des diplômes requis pour l'exercice de leurs fonctions (BAFA, BAFD ou diplômes équivalents) percevront une rémunération égale à 80% de la rémunération du poste occupé.
- pour les adjoints d'animation ayant le BAFA et occupant des fonctions de responsable adjoint ou de responsable ils seront rémunérés sur les forfaits suivants :
 - SMIC x 8 h x 10% de congés payés (88.26€ brut à ce jour) (responsable adjoint)
 - SMIC x 10 h x 10% de congés payés (110.33€ brut à ce jour) (responsable).

D'autoriser Monsieur le Maire à signer tous les actes administratifs nécessaires à la mise en œuvre de la présente délibération, De préciser que la présente délibération sera applicable d'une année sur l'autre à défaut d'être rapportée ou modifiée et de dire que la dépense sera prélevée sur les crédits inscrits au budget de l'exercice en cours au chapitre globalisé 012.

19-028 BILAN DES OPERATIONS FONCIERES REALISEES SUR L'EXERCICE BUDGETAIRE 2018

Rapporteur : Madame Marie-Laure COURBET

Le conseil municipal, à l'unanimité, décide d'approuver le bilan des acquisitions et cessions immobilières réalisées par la Commune ou par une personne publique ou privée agissant dans le cadre d'une convention avec cette commune pendant l'exercice budgétaire de l'année 2018.

Tableau récapitulatif des Acquisitions à titre onéreux d'immeubles non bâtis par la Commune:

Parcelles	Surface	Lieu-dit	Prix d'acquisition	Frais annexes	Valeur totale d'acquisition	Objet
CD 702 - 704	83 m ²	Les Prés du Névon	4 980€	623,60€	5 603,60 €	Elargissement chemin de la Muscadelle
CD 710	42 m ²	Les Prés du Névon	2 520€	642,54€	3 162,54 €	Elargissement chemin de la Muscadelle
CD 706 - 708	73 m ²	Les Prés du Névon	4 380€	551,60€	4 931,60 €	Elargissement chemin de la Muscadelle
CH 344 - 91	9177m ²	Chemin de la muscadelle	14 683€	1338,26€	16 021,26 €	Réserve foncière
BR 765-	19 636 m ²	La Barthaliere	804 912€		804 912,00 €	Réserve foncière

Tableau récapitulatif des Acquisitions à titre gratuit d'immeubles non bâtis par la Commune :

Parcelles	Surface	Lieu-dit	Prix d'acquisition	Frais annexes	Valeur totale d'acquisition	Objet
BT 1749 -1756 – 2104 -2106 – 2108 – 2110 - 2165	2949 m ²	Villevieille	0€	0€	0€	Acquisition d'un tronçon de l'avenue de la Farigoule
BV 737 -739 – 740 – 743 - 744 - 746 – 748 – 747 – 704 - 578 – 580 - 382	24 096 m ²	Le Clos du Cardinal	0€	0€	0€	Acquisitions des espaces extérieurs du collège Jean Garcin

Tableau récapitulatif des Acquisitions à titre onéreux d'immeubles bâtis par l'EPF PACA :

Parcelles	Surface	Lieu-dit	Prix d'acquisition	Frais annexes	Valeur totale d'acquisition	Objet
BV 50 - 663	6 235 m ²	La Rode	1 254 475€	25 788,09€	1 280 263,09 €	Réserve foncière
CL 9 - 197 - 532 -533 -534	32 825 m ²	Saint Véran	1 019 873€	40 948€	1 020 861,00 €	Aménagement quartier Gare

19-029 ACQUISITION D'UN TERRAIN CHEMIN DES BUSCLATS

Rapporteur : Madame Marie-Laure COURBET

Le conseil municipal, à l'unanimité, décide d'autoriser l'acquisition à titre amiable et gratuit de la parcelle AL 597 d'une surface de 282 m² appartenant aux conjoints Dani, de préciser que les frais d'acte notarié sont à la charge de la Commune, de charger les notaires de la ville de L'Isle sur la Sorgue de la rédaction de l'acte de cession et d'autoriser Monsieur le Maire ou Madame Courbet, adjointe déléguée à l'urbanisme à signer tous les actes et les pièces nécessaires à l'exécution et à la publication de la présente délibération et des actes y afférents.

19-030 COMPTES DE GESTION DU TRESORIER PRINCIPAL- EXERCICE 2018

Rapporteur : Monsieur Alain OUDARD

Le conseil municipal, à l'unanimité, décide d'approuver le compte de gestion de l'exercice 2018, dressé par Monsieur le Trésorier principal au titre de la comptabilité principale et des comptabilités annexes de la commune de L'Isle sur la Sorgue. Ce compte de gestion, visé et certifié conforme par l'Ordonnateur, n'appelle ni observation, ni réserve de sa part sur la tenue des comptes.

19-031 BUDGET PRINCIPAL VILLE – APPROBATION DU COMPTE ADMINISTRATIF 2018

MONSIEUR DANIEL BELLET EST ELU PRESIDENT DE SEANCE POUR LE VOTE DES DIFFERENTS COMPTES ADMINISTRATIFS

MONSIEUR PIERRE GONZALVEZ SORT ET NE PARTICIPE NI AUX DEBATS NI AU VOTE

Rapporteur : Monsieur Alain OUDARD

Le conseil municipal, par 23 pour, 3 oppositions (M. Michel Canovas, Mme Brigitte Barandon, M. Loïc Etienne) Et 3 Abstentions (Mme Françoise Silvestre, M. Alexis Marchand, Mme Catherine Légier), décide d'approuver le Compte Administratif 2018 du budget principal de la Ville tel que présenté ci-dessous.

COMPTE ADMINISTRATIF 2018 DU BUDGET PRINCIPAL VILLE

LIBELLES	INVESTISSEMENT		FONCTIONNEMENT		ENSEMBLE	
	Dépenses ou déficits	Recettes ou Excédents	Dépenses ou déficits	Recettes ou Excédents	Dépenses ou déficits	Recettes ou Excédents
Résultats reportés 2017	993 911,29 €			40 000,00 €	993 911,29 €	40 000,00 €
Opérations de l'exercice	8 125 922,62 €	7 093 045,70 €	24 410 266,22 €	26 963 981,30 €	32 536 188,84 €	34 057 027,00 €
TOTAUX	9 119 833,91 €	7 093 045,70 €	24 410 266,22 €	27 003 981,30 €	33 530 100,13 €	34 097 027,00 €
Restes à réaliser	1 735 364,00 €	1 841 185,00 €			1 735 364,00 €	1 841 185,00 €

Totaux cumulés	10 855 197,91 €	8 934 230,70 €	24 410 266,22 €	27 003 981,30 €	35 265 464,13 €	35 938 212,00 €
Résultats définitifs	1 920 967,21 €	- €	- €	2 593 715,08 €	- €	672 747,87 €

19-032 BUDGET ANNEXE DU SPIC FUNERAIRE – APPROBATION DU COMPTE ADMINISTRATIF 2018

MONSIEUR DANIEL BELLET EST ELU PRESIDENT DE SEANCE POUR LE VOTE DES DIFFERENTS COMPTES ADMINISTRATIFS

MONSIEUR PIERRE GONZALVEZ SORT ET NE PARTICIPE NI AUX DEBATS NI AU VOTE

Rapporteur : Monsieur Alain OUDARD

Le conseil municipal, à l'unanimité, décide d'approuver le Compte Administratif 2018 du budget annexe pompes funèbres tel que présenté ci-dessous.

COMPTE ADMINISTRATIF 2018 DU SPIC FUNERAIRE

LIBELLES	INVESTISSEMENT		FONCTIONNEMENT		ENSEMBLE	
	Dépenses ou déficits	Recettes ou excédents	Dépenses ou déficits	Recettes ou excédents	Dépenses ou déficits	Recettes ou excédents
Résultats reportés 2017	11 304,96 €				11 304,96 €	- €
Opérations de l'exercice	48 753,16 €	61 793,22 €	504 573,72 €	482 021,02 €	553 326,88 €	543 814,24 €
TOTAUX	60 058,12 €	61 793,22 €	504 573,72 €	482 021,02 €	564 631,84 €	543 814,24 €
Restes à réaliser						
Totaux cumulés	60 058,12 €	61 793,22 €	504 573,72 €	482 021,02 €	564 631,84 €	543 814,24 €
Résultats		1 735,10 €		- 22 552,70 €	- 20 817,60 €	

19-033 BUDGET ANNEXE DU SPIC FMR - APPROBATION DU COMPTE ADMINISTRATIF 2018

MONSIEUR DANIEL BELLET EST ELU PRESIDENT DE SEANCE POUR LE VOTE DES DIFFERENTS COMPTES ADMINISTRATIFS

MONSIEUR PIERRE GONZALVEZ SORT ET NE PARTICIPE NI AUX DEBATS NI AU VOTE

Rapporteur : Monsieur Alain OUDARD

Le conseil municipal, par 24 pour et 5 abstentions (M. Michel Canovas, Mme Brigitte Barandon, M. Loïc Etienne, Mme Françoise Silvestre, M. Alexis Marchand), décide d'approuver le Compte Administratif 2018 du budget annexe FMR tel que présenté ci-dessous.

COMPTE ADMINISTRATIF 2018 DU BUDGET ANNEXE F.M.R

LIBELLES	INVESTISSEMENT		FONCTIONNEMENT		ENSEMBLE	
	Dépenses ou déficits	Recettes ou excédents	Dépenses ou déficits	Recettes ou excédents	Dépenses ou déficits	Recettes ou excédents
Résultats reportés 2017	22 342,19 €		24 126,90 €		46 469,09 €	- €
Opérations de l'exercice	3 942,00 €	26 900,58 €	85 043,41 €	113 450,59 €	88 985,41 €	140 351,17 €

TOTAUX	26 284,19 €	26 900,58 €	109 170,31 €	113 450,59 €	135 454,50 €	140 351,17 €
Restes à réaliser	- €	- €			- €	- €
Totaux cumulés	26 284,19 €	26 900,58 €	109 170,31 €	113 450,59 €	135 454,50 €	140 351,17 €
Résultats définitifs		616,39 €	- €	4 280,28 €	- €	4 896,67 €

19-034 AFFECTATION DES RESULTATS 2018 – BUDGET PRINCIPAL VILLE

Rapporteur : Monsieur Alain OUDARD

Le conseil municipal, à l'unanimité, décide d'affecter le résultat d'exploitation cumulé :

□ Pour 2 530 110,08 €, au compte 1068 « Réserves » destiné au financement des opérations d'investissement,

□ Le solde, soit 63 605 €, en « Reports à nouveau » à la section d'exploitation.

Et d'autoriser Monsieur le Maire à signer tous les actes administratifs nécessaires à la mise en œuvre de la présente délibération.

19-035 BUDGET ANNEXE DU SPIC FMR - EXERCICE 2018 - TRANSFERTS DES RESULTATS

Rapporteur : Monsieur Alain OUDARD

Le conseil municipal, à l'unanimité, décide d'affecter les résultats d'exploitation et d'investissement, cumulés :

Pour 4 280,28€ en excédent de fonctionnement à reporter sur le budget ville,

Pour 616,39€ en compte 1068 du budget ville.

de dire que ces montants seront inscrits au Budget Ville de l'exercice 2019, lors d'une prochaine Décision modificative et d'autoriser Monsieur le Maire à signer tous les actes administratifs nécessaires à la mise en œuvre de la présente délibération.

19-036 SPIC FUNERAIRE – EXERCICE 2018 - AFFECTATION DES RESULTATS

Rapporteur : Monsieur Alain OUDARD

Le conseil municipal, à l'unanimité, décide d'affecter le résultat d'exploitation cumulé :

- Soit 22 552,70 € (déficit) en report de la section de fonctionnement.

19-037 VOTE DES TAUX 2019 DES 3 TAXES DIRECTES LOCALES

Rapporteur : Monsieur Alain OUDARD

Le conseil municipal, par 26 pour et 4 abstentions (M. Michel Canovas, Mme Brigitte Barandon, M. Loïc Etienne, Mme Catherine Légier), décide d'approuver les taux 2019 des trois taxes directes locales figurant au tableau ci-dessous,

Taxe d'habitation :	18,41 %
Foncier bâti :	25,64 %
Foncier non bâti :	42,72 %

19-038 BUDGET PRIMITIF 2019 - VOTE DU BUDGET PRINCIPAL

Rapporteur : Monsieur Alain OUDARD

Le conseil municipal, par 22 pour et 8 abstentions (M. Michel Canovas, Mme Brigitte Barandon, M. Loïc Etienne, M. Emile Cavasino, Mme Sabrina Girardeau, Mme Françoise Silvestre, M. Alexis Marchand, Mme Catherine Légier), décide d'approuver les montants de recettes et de dépenses inscrits aux chapitres rappelés dans les tableaux d'équilibre du Budget Principal, soit en section de fonctionnement 27 355 800 € et en section d'investissement 22 433 400 € et d'autoriser Monsieur le Maire à prendre toutes les mesures nécessaires à l'exécution de la présente délibération.

19-039 BUDGET PRIMITIF 2019 - VOTE DU BUDGET SPIC FUNERAIRE*Rapporteur : Monsieur Alain OUDARD*

Le conseil municipal, par 28 pour et 2 abstentions (M. Emile Cavasino, Mme Sabrina Girardeau), décide d'approuver les montants de recettes et de dépenses inscrits aux chapitres rappelés dans les tableaux d'équilibre du Budget annexe SPIC FUNERAIRE, soit en section de fonctionnement 546 690,00 € et en section d'investissement 58 794,90 € et d'autoriser Monsieur le Maire à prendre toutes les mesures nécessaires à l'exécution de la présente délibération.

19-040 BUDGET PRIMITIF 2019 - VOTE DU BUDGET SPIC PARCS DE STATIONNEMENT FERMES*Rapporteur : Monsieur Alain OUDARD*

Le conseil municipal, par 25 pour et 5 abstentions (M. Michel Canovas, Mme Brigitte Barandon, M. Loïc Etienne, M. Emile Cavasino, Mme Sabrina Girardeau), décide d'approuver les montants de recettes et de dépenses inscrits aux chapitres rappelés dans les tableaux d'équilibre du Budget annexe SPIC Parcs de stationnement fermés, soit en section de fonctionnement 751 000 € et en section d'investissement 134 000 € et d'autoriser Monsieur le Maire à prendre toutes les mesures nécessaires à l'exécution de la présente délibération.

19-041 VERSEMENT DE SUBVENTIONS AU CCAS ET AUX ASSOCIATIONS AU TITRE DE L'EXERCICE 2019*Rapporteur : Monsieur Alain OUDARD*

Le conseil municipal, par 24 pour et 6 abstentions (M. Michel Canovas, Mme Brigitte Barandon, M. Loïc Etienne, Mme Françoise Silvestre, M. Alexis Marchand, Mme Catherine Legier), décide d'approuver l'attribution des subventions aux associations et coopératives scolaires suivantes :

ASSOCIATIONS	SUBVENTION	Dont acompte déjà versé C.M. du 03/12/2018 C.M. du 26/02/2019 DEL 18-119 et DEL 19-006
A l'Endroit Allant Vert	300,00 €	
A.A.T.V.I.S. (Amicale des Agents Territoriaux de la Ville de l'Isle sur Sorgue)	22 000,00 €	
A.C.T.A. (Association Culturelle de la Tour d'Argent)	3 500,00 €	
A.S.I. Basket <i>dont 13 500 € mise à disposition de personnel</i>	22 500,00 €	
A.S.S.I.I.F. (Amicale Solidarité Saumanaise et Isoise Incendies et Forêts)	500,00 €	
Accordéon Club Isois	400,00 €	
ACISE Asso des collectionneurs de l'Isle Sur la Sorgue	300,00 €	
Agra Sport Lycée d'Enseignement Professionnel Agricole	500,00 €	
Amicale des Donneurs de Sang Bénévoles Isois	700,00 €	
Amicale des retraités Maison d'Enfants	200,00 €	
Amicale des sapeurs-pompiers	1 000,00 €	
Amicale Ecole Laïque Petit Palais	200,00 €	
Amis des Personnes Agées de l'Hôpital de l'Isle sur la Sorgue	1 800,00 €	
Amis du Passeur	1 000,00 €	
Amoureux des Voitures Anciennes	230,00 €	
ANPEP	950,00 €	
APAAM Asso Provence Afrique Asie Médicale	300,00 €	
Aqua Eveil Santé (A.E.S.)	1 950,00 €	
Archers l'Islois (association les)	3 000,00 €	
Association sportive du Collège J. Bouin	250,00 €	
Association Sportive du Collège J. Garcin	250,00 €	
Atelier des Sorgues	400,00 €	
Atelier du Toucan	1 000,00 €	
B.C.I. Athlétisme <i>dont 12 500 € mise à disposition de personnel</i>	29 500,00 €	

B.C.I. Boxe	6 000,00 €	
B.C.I. Football (Association Boxeland Club Islois Football) <i>Dont 3 500 € mise à disposition de personnel</i>	43 500,00 €	20 000,00 €
B.C.I. Tennis	7 000,00 €	
B.C.I. XV (rugby) <i>Dont 12 600 € de mise à disposition de personnel</i>	62 600,00 €	15 000,00 €
Badminton Club Islois	800,00 €	
Boule de Petit Palais	900,00 €	
Boule de Villevieille (la)	1 500,00 €	
Boule Dorée (La)	1 250,00 €	
C.C.A.S	550 000,00 €	140 000,00 €
Carrefour des Citoyens de l'Isle sur la Sorgue	300,00 €	
Cascaïado (Chorale à Cœur Joie)	1 500,00 €	
Centre Social Culturel	140 000,00 €	20 000,00 €
Chœur R. Grimaud (chorale)	4 200,00 €	
Clé des Champs pour l'Insertion Professionnelle (La)	5 000,00 €	
Club de Canoë Kayak Islois	6 500,00 €	
Club des Chiffres et des Lettres	250,00 €	
Club Informatique Islois	650,00 €	
Club Islois de Gymnastique <i>dont 3 200 € mise à disposition de personnel</i>	7 200,00 €	
Club Islois de Scrabble	250,00 €	
Club Islois des Seniors	3 000,00 €	
Club Subaquatique Islois	1 000,00 €	
Comédie du Sud	2 500,00 €	
Comité de la Féerie Nautique	15 000,00 €	
Comité des Fêtes	40 000,00 €	17 000,00 €
Comité des Jumelages	4 000,00 €	
Comité Entente des Anciens Combattants et Victimes de Guerre	5 800,00 €	
Comité Permanent pour la Promotion des Marchés	500,00 €	
Compagnie Moulinette	3 500,00 €	
Coopérative Scolaire CLIS général du Centre	1 714,00 €	
Coopérative Scolaire Elémentaire Mourna A (O.C.C.E. 84)	774,00 €	
Coopérative Scolaire Elémentaire Mourna B (O.C.C.E. 84)	1 738,00 €	
Coopérative Scolaire Elémentaire St Antoine Lucie Aubrac (O.C.C. 84)	2 806,50 €	
Coopérative Scolaire Maternelle des Névens (O.C.C.E. 84)	594,00 €	
Coopérative Scolaire Maternelle des Vallades (O.C.C.E. 84)	1 480,50 €	
Coopérative Scolaire Maternelle du Centre (O.C.C.E. 84)	1 049,00 €	
Coopérative Scolaire Maternelle St Antoine Font de Galines (O.C. 84)	1 019,00 €	
Coopérative Scolaire Petit Palais	878,00 €	
Croix Rouge Française délégation Isle sur la Sorgue	1 250,00 €	
Culture et Bibliothèque pour Tous	15 000,00 €	
Danse Mouvance	700,00 €	
Delta Hip Delta Hop	700,00 €	
Dire et Lire	500,00 €	
Echiquier Centre Vaucluse	3 000,00 €	
Ecole de pêche à la mouche	400,00 €	
FAM club	350,00 €	
FCl Foot Club Islois	1 500,00 €	
Fédération de Vaucluse pour la Pêche et la Protection du Milieu Aquatique	500,00 €	
Foulée des Sorgues (la)	950,00 €	
Foyer des Élèves du Collège J. Bouin	250,00 €	
Foyer des Élèves du Collège J. Garcin	250,00 €	
Foyer rural de Velorgues	250,00 €	
France Alzheimer Vaucluse	300,00 €	
Gymnastique Volontaire Isloise	650,00 €	
Hand Ball Islois	7 000,00 €	

Jiu Jitsu Club Isois	700,00 €	
Joueurs Isois	3 000,00 €	
Maison de la Petite Enfance dont 16 000€ mise à disposition de personnel	17 600,00 €	
Maison des Adolescents 84	1 200,00 €	
Maison des Parents et de la Famille	800,00 €	
Groove Family	500,00 €	
Majorettes les Filles de la Sorgue	1 000,00 €	
Marché Agricole de Petit Palais	1 500,00 €	
Mémori	1 100,00 €	
MRAP Mouvement contre le Racisme et pour l'Amitié entre les Pe	300,00 €	
Musée de l'Ecole d'Autrefois	1 500,00 €	
Musée du Jouet et de la Poupée Ancienne	800,00 €	
Musical'Isle	35 000,00 €	11 000,00 €
Musique Avenir Isois	6 000,00 €	
Nautic Club Isois	4 000,00 €	
Nego Chin	1 800,00 €	
Ogec St Laurent	82 500,00 €	
Pescaïres Lilen (Counfrarie di)	3 500,00 €	
Pesco Luno	700,00 €	
Philatélistes et Numismates Isois	500,00 €	
Ping Pong Club de la Sorgue	1 500,00 €	
Pitchouns de Velorgues	200,00 €	
Pitaya	250,00 €	
Poie'Ö	1 500,00 €	
Pour la Jeunesse Isoise	3 500,00 €	
Rando l'Isle	1 000,00 €	
Rando Provence	1 000,00 €	
Recyclerie les 3 Eco	1 000,00 €	
Regain	400,00 €	
Restaurants du cœur	1 250,00 €	
S.A.D.E. (Saint Antoine Défense Environnement)	700,00 €	
Saint Jean Demain	400,00 €	
Secours Catholique	1 250,00 €	
Société de Chasse de l'Isle sur la Sorgue	2 950,00 €	
Seconde programmation	15 000 €	
Société d'Entraide Légion d'Honneur	250,00 €	
Société Hippique de L'Isle sur la Sorgue	2 000,00 €	
Sonograf	1 000,00 €	
Sos la Fourmilière	950,00 €	
Sportisois	1 000,00 €	
Strada (La)	6 000,00 €	
Tri Club Isle sur la Sorgue	800,00 €	
U.S.E.P. Ecole Elémentaire du Centre	609,00 €	
U.S.E.P. Ecole R. Char	2 101,00 €	
Union des Femmes Françaises Isle sur la Sorgue	600,00 €	
Union Judo Comtat Venaissin Delta Form	700,00 €	
USEP Ecole Elémentaire de Velorgues	619,50 €	
Vélo Club Isois	2 400,00 €	
Volley Club Isois	200,00 €	
TOTAUX	1 268 212,50 €	223 000,00 €

de dire que la dépense sera prévue au chapitre 65 du budget primitif 2019 et d'autoriser Monsieur le Maire à signer tous les actes administratifs nécessaires à la mise en œuvre de la présente délibération.

19-042 NUIT EUROPEENNE DES MUSEES 2019 - PRISE EN CHARGE DE FRAIS

Rapporteur : Madame Valérie CAPRON-CANILLAS

Le conseil municipal, à l'unanimité, décide d'approuver la prise en charge des frais (assistance, transports et hébergement) de Céline Walter pour un montant maximum de 600 euros TTC.

VU POUR ETRE AFFICHE LE DEUX AVRIL DEUX MILLE DIX NEUF CONFORMEMENT AUX PRESCRIPTIONS DE L'ARTICLE L 2121-25 DU CODE GENERAL DES COLLECTIVITES TERRITORIALES.

A L'Isle sur la Sorgue, 1^{er} avril 2019

Date de convocation : 15 mars 2019

Date d'affichage :

Certifié exécutoire :

Pour extrait conforme
au registre des délibérations,

LE MAIRE,



Pierre GONZALVEZ



La séance est levée à 20h30.